



DIRECTION DES AFFAIRES SCOLAIRES
ATTESTATION d'ACTIVITE PROFESSIONNELLE PRIORITAIRE

Je soussigné, Eric LAURIER, Directeur Adjoint des Affaires Scolaires - Ville de Paris, certifie que la personne dénommée ci-après exerce son activité professionnelle comme agent des Affaires Scolaires de la Ville de Paris et à ce titre participe à un service public essentiel. Son activité ne peut être organisée en télétravail et sa présence est indispensable au bon fonctionnement de sa structure.

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse du domicile :

Nature de l'activité professionnelle : agent des affaires scolaires de la Ville de Paris

Lieux d'exercice de l'activité professionnelle :

Durée de validité : 1er mai 2021 inclus

Fait à : Paris

Le : 2 avril 2021

Pour faire valoir ce que de droit
Eric LAURIER
Directeur Adjoint des Affaires Scolaires